

Pourquoi cette opération de dépistage ?

L'adaptation de l'offre de dépistage répond aux exigences suivantes de ciblage des secteurs géographiques et de la population qui doit en priorité avoir accès aux tests :

- Rapprocher les lieux de dépistage des besoins en allant au plus près des familles, des salariés, des jeunes ;
- Cibler prioritairement les secteurs géographiques pour lesquels les indicateurs imposent une vigilance ;
- Permettre aux personnes prioritaires de trouver rapidement un lieu de dépistage.

Au regard des indicateurs, la population sarthoise ne doit pas baisser la garde.

La stratégie du triptyque Tester-Alerter-Protéger (T.A.P) doit continuer de s'appliquer en :

- Se faisant tester sur les opérations de dépistage préventif organisées par l'ARS sur les territoires ;
- Se faisant tester en priorité en laboratoire d'analyse médicale en cas de signes de la maladie ou si je suis identifié comme personne contact. Ainsi, je permets aux laboratoires de se concentrer sur les personnes prioritaires ;
- Communiquant la liste de tous mes contacts récents à mon médecin traitant et à l'Assurance Maladie si j'ai un test positif, pour qu'ils soient alertés rapidement. Ainsi, je participe à freiner la propagation du virus ;
- **Protégeant les autres en m'isolant pendant 7 jours**, si je suis une personne contact ou si j'ai des signes de la maladie, et au moins jusqu'au résultat du test ;
- **En téléchargeant #Tousanticovid**, qui informe les personnes ayant été à proximité d'une personne diagnostiquée positive afin qu'elles puissent être prises en charge le plus tôt possible. L'objectif est de stopper au plus vite les chaînes de contamination.

C'est pourquoi l'ARS Pays de la Loire, en lien avec la Préfecture de la Sarthe, organise une opération mobile de dépistage gratuit sur votre commune.

Horaires : De 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h.

Comment participer à ce dépistage ?

Le dépistage se fait en accès libre. Les personnes sont invitées à se présenter sans rendez-vous au point de dépistage, munies de leur numéro de Sécurité sociale ou de leur carte Vitale, d'un masque, d'un stylo et de leur carte d'identité.

Le dépistage consiste en un test virologique RT-PCR (prélèvement par voie nasale) qui permet de déterminer si la personne est porteuse du virus. Les résultats seront disponibles dans un délai de 24h à 72h.

Que faut-il prévoir le jour du test ?

- Un masque
- Une carte vitale
- Une pièce d'identité

Rester vigilant

Dans l'attente que la vaccination puisse être déployée auprès de tous dans les prochains mois, il est primordial que chacun maintienne une vigilance renforcée, en respectant rigoureusement les gestes barrières, la distance physique et le port du masque. Chacun d'entre nous contribue à faire barrage au virus, au quotidien.

La diffusion du virus ne s'arrête pas à la porte de nos foyers. Aussi, en privilégiant une « bulle sociale » restreinte, c'est-à-dire, en limitant au maximum les événements privés, familiaux, amicaux, pour lesquels le respect de ces mesures est plus difficile, la progression du virus peut être ralentie et nous préserver de nouvelles mesures plus contraignantes.